

S.A.E.P.A. RIEUX-MONCHAUX
Mairie de Rieux - B.P. 131
76340 RIEUX

Siège : Mairie de Monchaux-Soreng
Bureaux : Mairie de Rieux
Tél. : 02.32.97.07.19
Fax : 02.35.94.26.70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille treize
Le vingt cinq septembre à 18h30.

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Monchaux-Soreng en séance publique et sous la présidence de M. Christian ROUSSEL

Les délégués de la commune de Monchaux Soreng : M. Jean PADE, M. Jean Claude QUENOT, M. Jackie CAUCHY, M. Didier FLAMAND.

Les délégués de la commune de Rieux : M. Christian ROUSSEL, Mme Monique VAUJOIS, M. Patrick BOULANGER, M. Gérard DERICK.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : néant

Dans le cadre de l'opération de protection du captage de Monchaux Soreng et de la qualité de l'eau, le Conseil Syndical :

Décide l'étude parcellaire du bassin d'alimentation du captage de Monchaux Soreng et la révision de la déclaration d'utilité publique ;

D'autoriser Monsieur le Président à lancer la consultation pour la désignation d'un prestataire chargé d'effectuer cette étude et cette procédure ;

D'autoriser Monsieur le Président à signer les pièces nécessaires à la mise en œuvre et au déroulement du marché avec le prestataire qu'il aura désigné conformément à la délibération du 16 avril 2009 ;

Monsieur le Président pourra également solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, l'aide financière accordée à ce type d'opération.

Fait à Monchaux Soreng, le 25 septembre 2013

Pour extrait conforme,
Le Président,



Christian ROUSSEL

DATE DE CONVOCATION

17.09.2013

DATE D'AFFICHAGE

17.09.2013

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 8

PRESENTS : 8

VOTANTS : 8

OBJET : Etude parcellaire et révision de la déclaration d'utilité publique du captage de Monchaux Soreng

Le Président certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de au titre du contrôle de la légalité le et qu'elle a été notifiée aux intéressés le

Le Président,

REÇU LE

- 2 OCT. 2013

**SOUS-PREFECTURE
DE DIEPPE**